



Conflit avec mon ancien associé

Par **Siriusly**, le **26/03/2017** à **19:15**

Bonjour,

J'ai créé il y a moins d'un an une SARL (société de production cinématographique) avec un ami. N'ayant rien touché pendant toute la période d'activité et le R.S.I. me demandant des sommes trop importantes pour mes capacités financières, ajouté au fait que l'ambiance était devenue épouvantable, j'ai été contraint de la quitter. J'aimerais maintenant entamer une action contre mon ancien associé et sa nouvelle associée, pour les raisons suivantes :

- Je n'ai jamais reçu de documents concernant l'assurance, ni de fiche de paie ni aucun document comme les papiers pour la retraite ou les justificatifs de la création de la société
- Je n'ai jamais été payé ni n'ai pu récupérer de copies des films que j'ai réalisés pour la société et que je les soupçonne d'utiliser sans mon autorisation
- Ils se sont montrés insultants à mon égard
- Ils m'ont forcé à signer une clause de non-concurrence pour 99 ans dans un rayon de 1000km (on m'a dit que c'est illégal, qu'en est-il ?)
- Je n'ai jamais touché l'argent de la vente de mes parts de la société suite à mon départ

Quels sont les recours disponibles ?